



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services judiciaires

Sous-Direction des ressources humaines de la magistrature
Bureau de la gestion des mobilités et de la carrière

Note : ☒

Date d'application : 28/09/2026

Le garde des Sceaux, ministre de la justice

À

Monsieur le Premier président de la cour de cassation,
Monsieur le Procureur général près la cour de cassation,

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice,

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents,
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux,

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel,
Monsieur le procureur près ledit tribunal,

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature,
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes,

Mesdames et Messieurs les magistrats de l'ordre judiciaire,

N° note : **SJ-26-268-RHM1/28.09.26**

Référence de classement :

Mots clés : Magistrat de l'ordre judiciaire

Titre détaillé : Proposition de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature – **(coordonnateur de formation)** – poste susceptible d'être vacant

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non ☐ si oui ☐ B.O. ☐ J.O. ☐

INTRANET - ☒ temporaire jusqu'au 19 octobre 2026

Modalités de diffusion

Diffusion à l'ensemble des magistrats de l'ordre judiciaire

Pièce(s) jointe(s) : la note proprement dite et les annexes



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services judiciaires

Sous-Direction des ressources humaines de la magistrature
Bureau de la gestion des mobilités et de la carrière

Paris, le 28/09/2026

Le garde des Sceaux, ministre de la justice

À

Monsieur le Premier président de la cour de cassation,
Monsieur le Procureur général près la cour de cassation,

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice,

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents,
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux,

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel,
Monsieur le procureur près ledit tribunal,

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature,
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes,

Mesdames et Messieurs les magistrats de l'ordre judiciaire,

OBJET : Proposition de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature – **coordonnateur de formation** – poste susceptible d'être vacant

La Direction des services judiciaires a été saisie d'une demande de diffusion de profil de poste de magistrat de l'ordre judiciaire à pourvoir dans le cadre d'un détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature afin d'exercer les fonctions de coordonnateur de formation – profil juge de l'application des peines.

Vous trouverez ci-joint le descriptif de ce profil de poste.

La prise de fonctions est envisagée au 1^{er} janvier 2027.

Ce poste s'adresse à un magistrat de l'ordre judiciaire du deuxième ou du premier grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation détaillant les activités exercées et d'un curriculum vitae, devront être transmises par le magistrat et par la voie hiérarchique **uniquement par courriel, jusqu'au 19 octobre 2026 inclus, délai de rigueur**, aux adresses suivantes :

- cabinet.enm@justice.fr
- mobilite-externe.dsj@justice.gouv.fr

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent prendre attache avec les contacts indiqués dans la fiche de poste et/ou avec :

- Madame Pauline DUBARRY, directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche : pauline.dubarry@justice.fr ;
- Monsieur Julien HEUTY, sous-directeur des stages, chef de cabinet par intérim de la directrice de l'ENM : julien.heuty@justice.gouv.fr ;
- Monsieur Xavier MARTINEN, sous-directeur des études : xavier.martinen@justice.fr ;
- Madame Alice PROY, adjointe à la cheffe de bureau de la gestion des mobilités et de la carrière en charge de la mobilité externe : alice.proy@justice.gouv.fr

L'adjointe à la sous-directrice des ressources humaines de la
magistrature

Ariane MALLIER



FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR DE FORMATION (MAGISTRAT)

Profil juge de l'application des peines

Intitulé du poste :	Coordonnateur de formation (poste susceptible d'être vacant)
Organisme de rattachement :	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la Magistrature
Employeur :	Ecole nationale de la magistrature
Localisation :	10 Rue des Frères Bonie, 33080 Bordeaux
Poste profilé :	Profil juge de l'application des peines

PRESENTATION DE L'ENM :

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 50 millions d'euros pour l'exercice 2026, se répartit sur quatre sites distincts depuis 2024, deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, deux autres localisés à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 250 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (substitut, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Joël MORET-BAILLY**, professeur de droit privé

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Natalie FRICERO**, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : **Laure BECCUAU**, procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Paris

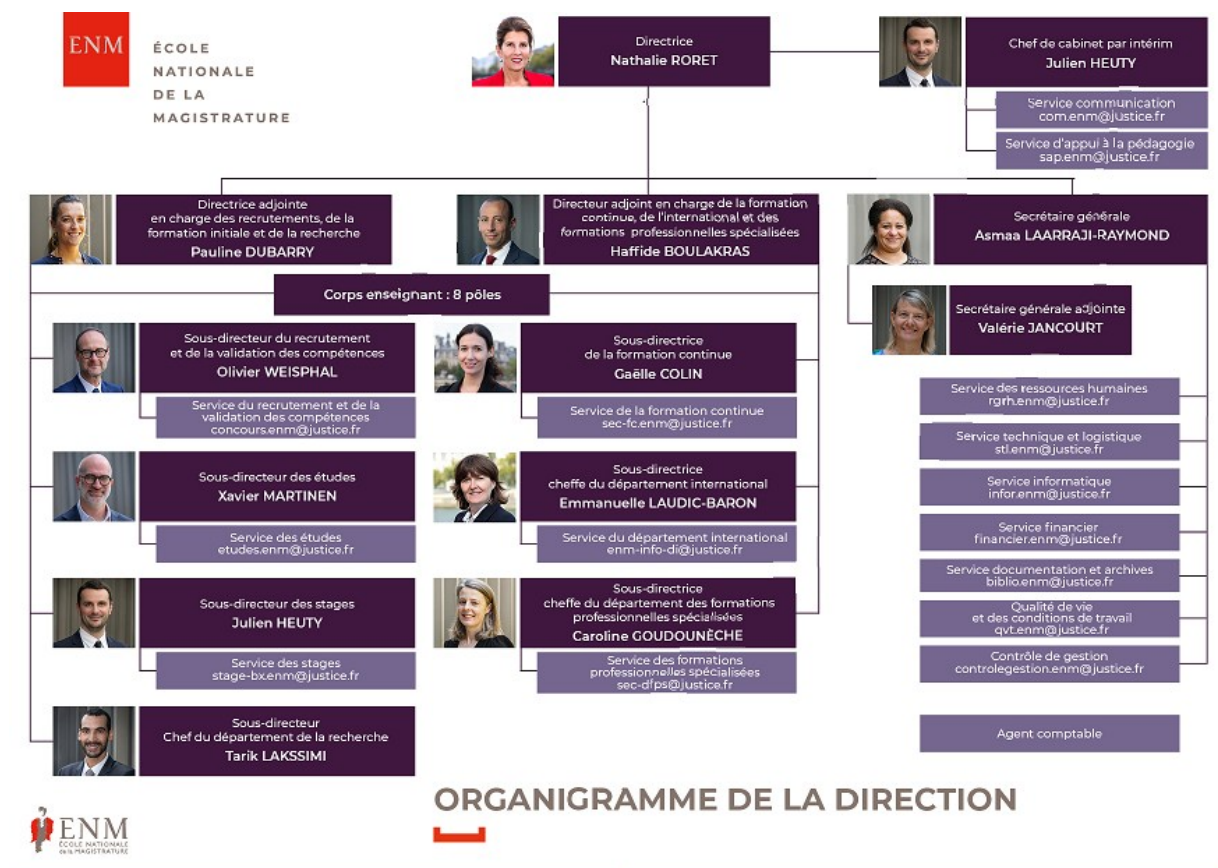
Communication judiciaire : **Nicolas JACQUET**, procureur général près la cour d'appel de Toulouse

Administration de la justice : **Stéphane HARDOUIN**, directeur de l'IGPN

Dimension internationale de la justice : **Nicolas GUILLOU**, juge à la Cour Pénale Internationale

Environnement judiciaire : **François de SINGLY**, sociologue, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : **Stéphanie FOUGOU**, directrice juridique et secrétaire Générale de La Poste



DESCRIPTION DU POSTE

Le poste à pourvoir est celui de **coordonnateur de formation** au sein du pôle de formation « **Processus de décision et de formalisation de la justice pénale** ».

Le profil recherché est celui d'un **juge de l'application des peines**.

Ce pôle, placé sous la haute autorité de la doyenne des enseignements et pour la formation initiale sous la direction du sous-directeur des études, est animé par un membre du corps enseignant permanent. Des enseignants associés interviennent régulièrement.

Le pôle pénal met en œuvre notamment :

- La partie « Etudes » du programme pédagogique suivant une approche largement transfonctionnelle d'apprentissage des techniques des fonctions pénales ;
- La partie théorique de la préparation des auditeurs à leurs premières fonctions pénales (substitut du procureur, substitut placé, juge d'instruction, JAP, JE, juge placé).

- La formation initiale des autres publics (stagiaires du concours professionnel, Magistrats en service extraordinaire, magistrats détachés, juges du livre foncier, attachés de justice luxembourgeois)

Le coordonnateur de formation développe principalement son activité au sein de ce pôle, sur les fonctions de l'application des peines. A ce titre, notamment, il :

- Participe à la définition des objectifs pédagogiques et supervise leur mise en œuvre ;
- Participe à la conception et à l'animation des actions pédagogiques (directions d'études, simulations, ateliers, conférences, débats) ;
- Participe à l'élaboration des outils de formation (conception des fiches pédagogiques, rédaction et actualisation de fascicules, choix des dossiers, conception des travaux écrits, élaboration de grilles de correction, élaboration de supports audio-visuels ou numériques et d'outils de formation accessibles en ligne...) et de nouveaux parcours pédagogiques innovants, notamment au travers d'outils e-formation ;
- Coordonne l'activité des magistrats enseignants associés ;
- Coordonne des actions de formation faisant intervenir des intervenants occasionnels ;
- Participe au suivi pédagogique individualisé des auditeurs ;
- Participe à la correction des épreuves de fin d'études.

En complément de cette activité principale, il peut être amené, en fonction de ses compétences, à :

- Participer aux enseignements d'un autre pôle de formation (notamment environnement judiciaire, administration de la justice, humanités judiciaires, dimension internationale de la justice ou communication judiciaire) ;
- Participer aux différents enseignements fonctionnels du pôle pénal
- Participer à des missions d'expertise ou de formation de formateurs à l'étranger (à ce titre, une bonne pratique de l'anglais ou d'une autre langue étrangère serait appréciable) ;
- Représenter l'Ecole dans des groupes de travail ou des conférences nationales ou internationales ;
- Effectuer toutes autres tâches confiées par la directrice.

LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste basé Bordeaux. La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Bordeaux ou dans sa proche région. Le poste est localisé principalement sur le site de l'ENM du 10 rue des Frères Bonie à BORDEAUX, avec des déplacements très réguliers sur le site Archipel, situé à moins de 30 minutes du site principal. Des déplacements occasionnels à Paris sont également à prévoir.

COMPETENCES REQUISES :

Ce poste nécessite :

- Des bases juridiques solides en matière pénale ;
- Une expérience professionnelle riche dont **une expérience significative et actuelle dans les fonctions de juge de l'application des peines** ;
- Une approche transversale des fonctions pénales ;
- Une bonne connaissance des partenaires des magistrats de l'application des peines ;
- Une capacité à réfléchir aux enjeux actuels liés à l'enfermement et à la probation ;

- Une capacité au travail en groupe au sein d'une équipe pédagogique structurée ;
- Des qualités rédactionnelles ;
- Un sens aigu de l'organisation et de la relation ;
- Un goût pour l'enseignement et la pédagogie (une expérience à ce titre serait appréciable) ;
- Une maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation de documents) ;
- La maîtrise d'une langue étrangère sera un atout supplémentaire.

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie ainsi que d'une formation à l'utilisation des outils numériques d'enseignement qui ont vocation à être généralisés à l'Ecole.

STATUT :

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale de la directrice de l'Ecole, de ses adjoints et du chef de cabinet et sous la supervision directe du sous-directeur des études.

Le poste de coordonnateur de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou du deuxième grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.

Les magistrats et les fonctionnaires détachés dans un emploi de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'Ecole nationale de la magistrature sont nommés à l'échelon comportant un indice égal, ou à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine. Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade.

Sous réserve qu'ils lui soient plus favorables, il est tenu compte, dans l'emploi de détachement du magistrat ou fonctionnaire, du grade et de l'échelon qu'il a atteint ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite :

1° De sa réussite à un concours ou à un examen professionnel ;

2° De son inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Les candidatures doivent être adressées directement à **Monsieur Julien HEUTY, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique (cabinet.enm@justice.fr).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à :

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature

10 rue des Frères Bonie

33 080 Bordeaux Cedex

Et à :

Monsieur le directeur des services judiciaires

Poste susceptible d'être vacant : prise de poste envisagée à compter du 1^{er} janvier 2027 (à déterminer le cas échéant)

La nomination est prononcée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice, après avis de la directrice de l'Ecole. Les candidats aux fonctions de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'ENM, sont entendus par une commission de recrutement prévue par l'article 12 du décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié par le décret n°2023-413 du 30 mai 2023, laquelle transmet à la directrice de l'Ecole un avis motivé sur le mérite de chaque candidature.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Pauline DUBARRY

Directrice adjointe en charge des recrutements, de la formation initiale et de la recherche

05.56.00.10.02

pauline.dubarry@justice.fr

Julien HEUTY

Chef de cabinet par intérim de la directrice de l'ENM

05 56 00 10 04

julien.heuty@justice.fr

Xavier MARTINEN

Sous-directeur des études

05 56 00 11 04

xavier.martinen@justice.fr